



Réf. : 2021-10-D-16-fr-1

Orig. : FR

## Décisions du Conseil d'inspection mixte

---

Réunion des 5 et 6 octobre 2021 – En ligne

Approuvées par la voie de la Procédure écrite n° 2021/51 le 23 novembre 2021<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Document réf: 2021-10-D-11

### III. POINTS

#### III.B. RAPPORTS

2. **Rapports de suivi des inspections d'établissement menées dans les Ecoles européennes de :**
  - **Bruxelles III (2021-08-D-1-en-1)**
  - **Varèse (2021-08-D-2-en-1)**
  - **Bruxelles IV (2021-08-D-3-en-1)**

Le Conseil d'inspection mixte approuve les 3 rapports de suivi des inspections d'établissement menées dans les Ecoles européennes de Bruxelles III, Bruxelles IV et Varèse.

#### III.D. REGLES ET NORMES PEDAGOGIQUES

4. **Proposition visant à faciliter l'intégration des huit compétences clés – Nouvelles annexes aux programmes et modèle de scénario d'apprentissage (2021-09-D-6-en-1)**

Le CIM approuve le modèle de scénario d'apprentissage (et la grille d'évaluation facultative) présenté dans le document 2021-06-D-23 annexé au présent document.

Le CIM approuve également l'annulation de l'action 1.2 décidée par le CIM (doc. 2019-09-D-50) et la remplacer par ces nouvelles propositions présentées au point 3 du présent document.

6. **Accueil des nouveaux inspecteurs (2021-09-D-8-en-1)**

Le CIM approuve le document "Accueil des nouveaux inspecteurs" avec une entrée en vigueur au 1er septembre 2022. L'importance de la désignation d'un mentor pour les nouveaux Inspecteurs et Inspectrices a été soulignée. La question de la formation des inspecteurs est également considérée comme essentielle par le CIM. A cet égard, cette formation pourrait s'organiser juste avant les réunions pédagogiques pour un gain d'efficacité, comme cela a déjà été le cas par le passé.

NB : Comme demandé dans le document, hors réunion et suivant les procédures, la Présidence a approuvé les candidatures volontaires de deux Inspectrices expérimentées, Mme MUSILOVA (pour le primaire) et Mme HUISMAN (pour le secondaire), afin de travailler en collaboration avec les unités du BSG sur la mise en place du programme d'accueil.

Ce document annulera et remplacera le document 2006-D-296 et sera publié sur le site web lors de son entrée en vigueur. Il sera également annexé au document 2021-09-D-35 "Inspection des Ecoles européennes".

Cette décision sera communiquée au Comité budgétaire et au Conseil supérieur, pour leur information.

### **III.F. AUTRES POINTS**

**2. Demande de mutation au poste de Directeur adjoint du cycle secondaire à l'Ecole européenne de Bruxelles II 2021-09-D-55-en-1**

Le Conseil d'inspection mixte approuve la demande de mutation au poste de Directeur adjoint du cycle secondaire à l'Ecole européenne de Bruxelles II, à compter du 1er septembre 2022.

**5. Domaines d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs maternel/primaire et secondaire des Ecoles européennes (2021-09-D-3-fr-en-2)**

Le Conseil d'inspection mixte approuve le document sous réserve des ajouts concernant les Inspecteurs récemment nommés.

**6. Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2020-2021) - Suivi au 30 juin 2021 (2020-08-D-1-fr-5)**

Le CIM approuve le document, qui sera comme le veut la procédure, annexé au rapport conjoint de la Présidence française 2020-2021.

**7. Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2021-2022) - planning à court et à long terme (2021-07-D-31-fr-1) + Rapport du GT "Assurance Qualité" (2021-09-D-73-en-1)**

Sous réserve des ajouts ou modifications à communiquer à l'Unité Développement pédagogique, le CIM approuve le document « Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2021-2022) - planning à court et à long terme ».

Le CIM approuve également la proposition de création d'un nouveau Groupe de travail provisoire dédié à la transition liée au Brexit en soutien aux inspecteurs en charge de la langue EN.

**8. Planification des activités des Inspecteurs 2021 (2021-01-D-66-en/fr-2)**

Le CIM approuve le document sous réserve du complément d'information nécessaire demandé aux Inspecteurs.